



Date des sessions:

Du 15/04/2021 au 24/09/2021

Du 27/09/2021 au 18/03/2022

Du 21/03/2022 au 09/09/2022

Formation de :

(Re)mobilisation

Organisme de formation Apprentis d'Auteuil Mayotte

Contact :

5 rue de la Pompe Boboka
97600 Mamoudzou

0269 62 51 99



alice.arnoux@apprentis-auteuil.org

Dispositif Boost Hima Shababi « Debout la jeunesse »

Nombre de places disponibles par session : 34

Jeunes de 16 à 29 ans en difficulté qui ne sont ni à l'école, ni en étude, ni en formation, ni en emploi.

Le dispositif s'adresse prioritairement à un public en situation d'illettrisme.

Accessible aux personnes à besoins spécifiques : la référente handicap vous informe au 0639 05 32 14 ou par mail à vera.florent@apprentis-auteuil.org

- Copie de la carte nationale d'identité ou du passport ou de la carte de séjour
- Etre motivé pour intégrer un parcours d'accompagnement personnalisé et renforcé dans la construction de son parcours professionnel et d'une remise à niveau

Pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi : attestation d'inscription à Pôle Emploi valide à l'entrée en formation.

Le candidat peut lui-même se positionner lors d'une réunion d'information sur le site du dispositif.

Processus de recrutement d'une durée moyenne d'un mois :



- Tests de vérification des prérequis (français/mathématique) ;
- Entretien individuel de motivation et de compréhension du dispositif.

Suite aux tests de prérequis, les jeunes seront répartis en groupes de niveau

- Acquérir les connaissances, les savoir-faire, et le savoir être professionnel nécessaire pour évoluer dans un secteur d'activité en validant à minima 70% de la grille d'évaluation de l'examen final.
- Définir son projet professionnel
- S'insérer dans l'emploi, dans une formation ou créer son entreprise
- Valider l'Attestation de Sécurité Routière
- Valider le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

3 bilans :

- Le bilan de positionnement ;
- Le bilan intermédiaire lors de la cérémonie des jeunes talents ;
- Le bilan final qui valide le plan d'action du participant auquel s'ajoute un suivi post-formation à 3 et 6 mois.
- Évaluations formatives et sommatives



Durée : de 605 heures minimum à 1210 heures maximum

Horaires de la formation

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h

Le planning est établi par groupe de niveau pour 28h30 par semaine en centre.

Tarifs :

Formation prise en charge à 100%

Gratification mensuelle de 400€ maximum, en cofinancement avec le FSE et le « PIC 100% Inclusion ». La gratification comprend les coûts de transport aller/retour et une collation quotidienne. Celle-ci est individualisée selon le lieu d'habitation de chaque jeune et le nombre de jour de présence effectifs par mois.

Vos avis et confiance comptent !



54% d'obtention de l'ASR sur 70 stagiaires



77% d'obtention de la certification SST sur 154 stagiaires

trajectoire

32% de sorties dynamiques (poursuite d'étude, formation, contrat de Service Civique ou mise en emploi) sur 201 stagiaires.

A noter que la crise sanitaire Covid-19 a dévié la trajectoire à visée professionnelle de nombreux jeunes sur l'année 2020

Public

Prérequis

Modalités et délais d'accès

Objectifs

Modalités d'évaluation

PROGRAMME DE FORMATION

De 6 à 12 mois selon les groupes de niveau

Les modules de formation

Module « Savoirs de base » (11h30 heures/Semaine):

- Développer ses connaissances et compétences professionnelles de base en français et mathématiques.
- Acquérir les savoirs et compétences sous-jacentes à l'apprentissage du code de la route.

Ces modules s'appuient sur le référentiel CLEA et ANLCI. Ils permettent le renforcement de la communication en français (écouter, comprendre, s'exprimer à l'oral, lire, écrire) et l'utilisation des règles de base de calcul et de raisonnement mathématique (nombres et chiffres, résolutions de problèmes, les 4 opérations, les unités de mesure, le repérage dans l'espace).

Module « Code de la route » (8 heures/Semaine) :

Se préparer à l'Attestation de Sécurité Routière, à l'examen du Code de la route et plus largement à la mobilité :

Ce module permet d'aborder la circulation routière, le conducteur et la route, les usagers de la route, les premiers secours, la mécanique et l'entretien du véhicule.

Module « Ateliers » (3 heures/Semaine) :

Acquérir un savoir-être transférable au monde professionnel :

Le programme est composé de 5 ateliers d'une durée de 3 à 4 semaines :

- Atelier « Vélo »: apprentissage du code de la route, séance pratique à vélo, connaissance du territoire
- Atelier expression corporelle: confiance en soi, cohésion du groupe, développement de la créativité et développement personnel.
- Atelier Education à l'environnement et à la citoyenneté: sensibilisation à la notion de développement durable, permettre aux jeunes de devenir éco-citoyen et ambassadeur de l'environnement. Comprendre la notion de citoyenneté, du rôle et des enjeux de chaque citoyen
- Atelier d'écriture et d'expression: acquérir des outils et des techniques d'écriture, savoir s'exprimer au sein d'un groupe, élaborer des projets individuels ou collectifs.
- Atelier Technique de Recherche d'Emploi.

Module « Gestion d'un budget de la vie quotidienne » (2 heures/Semaine) :

Dans le cadre de l'attribution d'indemnités mensuelles à destination des apprenants, ce module vise, entre autre, à accompagner ces derniers dans la gestion de ce budget.

Les séances dédiées permettront également d'aborder certaines thématiques telles que le crédit, l'électricité, l'informatique, le logement, les moyens de paiement, le téléphone, la santé...

Module « Auto-formation » - en fonction des niveaux (3h/ Semaine) :

Accompagné les jeunes vers l'individualisation de formation et le développement de l'autonomie

Mise à disposition des jeunes un centre de ressources, un espace dédié à l'auto-formation composé d'un point presse, d'un espace ressources et d'un pôle multimédia.

Module « projet collectif » - en fonction des niveaux (3h/Semaine) :

Construire différents projets collectifs autour de thème variés tout au long de l'année

Cet atelier permettra de renforcer la cohésion de groupe, valoriser un travail commun, prendre confiance dans une action collective

Module « Accompagnement social et professionnel (1h/Semaine)

Le parcours de formation sera formalisé par la signature d'un contrat d'engagement.

Le participant bénéficiera d'un Accompagnement Personnalisé Renforcé (bilan personnel et professionnel ; accompagnement en vue de lever les freins périphériques - santé, logement, accès aux droits-).

- ❖ Accompagnement qui se déroule en présentiel
- ❖ Apports théoriques d'informations (Supports papier et/ou vidéo projetés...)
- ❖ Alternance de temps de travail en individuel ou en groupe
- ❖ Mise en situations
- ❖ Méthode active axée sur la pédagogie de la découverte et de l'action

- ❖ Attestation de fin de formation
- ❖ Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail
- ❖ Attestation de Sécurité Routière
- ❖ Examen du code de la route

Méthodes pédagogiques mobilisées

Modalités de validation